

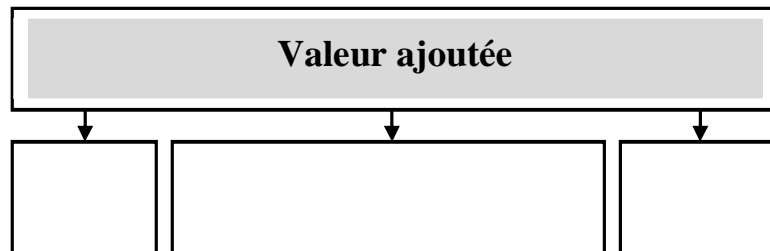
C – Que fait l'entreprise de la richesse qu'elle a créée ?

a) – Le partage de la valeur ajoutée entre salaires et profit brut

1 – La valeur ajoutée est décomposée en trois parts dans les comptes nationaux. Une première, inférieure à 10%, est consacrée au paiement des « impôts liés à la production ». Ces impôts sont très divers (taxe intérieure sur les produits pétroliers, taxe professionnelle...). Les deux autres parts de la valeur ajoutée représentent la rémunération des facteurs de production : travail et capital. La rémunération du travail comprend les salaires bruts, dans lesquels on inclut les cotisations sociales qui sont versées par le salarié et par l'employeur à la sécurité sociale pour prendre en charge un certain nombre de risques sociaux. Enfin, une fois déduits de la valeur ajoutée, les impôts liés à la production et les salaires bruts, il reste l'excédent brut d'exploitation ou profit brut qui représente la rémunération du capital physique engagé dans le processus de production. Le partage de la valeur ajoutée entre rémunération du travail et du capital est l'un des principaux éléments déterminant la distribution des richesses créées entre entreprises et salariés.

(Source : Insee, *L'économie française*, 1999)

Q1 – À l'aide du texte, remplissez le schéma suivant :



Q2 – Pourquoi l'État prélève-t-il des impôts sur la production ?

Q3 – Quelle est la différence entre un *salaire brut* et un *salaire net*

Salaire brut =+.....

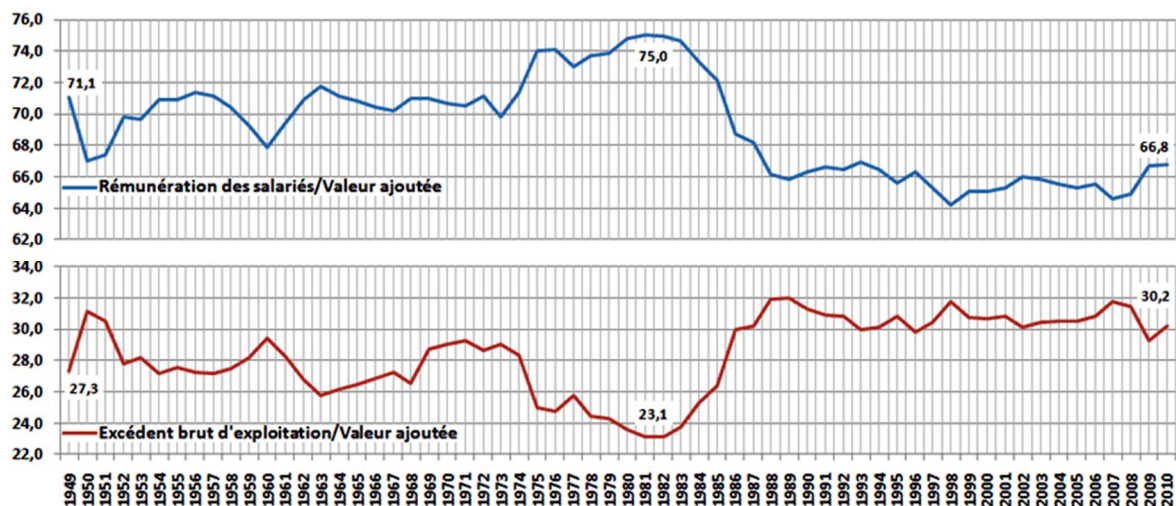
Salaire net =-.....

Q4 – Qu'est-ce qu'une *cotisation sociale* ? Qui l'a paye ? A qui est-elle versée ?

Q5 – Comment est calculé le *profit brut* ou *excédent brut d'exploitation* ?

EBE = VA – (.....+.....)

2 – Part de la rémunération des salariés et de l'excédent brut d'exploitation dans la valeur ajoutée brute (en %)



Q1 – Quelle est la part en % des salaires bruts dans la valeur ajoutée en 1989 ?.....

Q2 – Quelle est la part en % des profits bruts approximativement en 1989 ?.....

3 – La hausse des salaires dépend en grande partie du rapport de force entre capital et travail, entre syndicats et employeurs. En 1968 d'abord, après les accords de Grenelle, et en 1974, ensuite, à la suite du premier choc pétrolier, la part revenant aux salaires dans la valeur ajoutée a beaucoup augmenté. Ceci s'explique par le fait que les acteurs économiques considéraient la crise comme provisoire et que les syndicats étaient encore puissants, de sorte que les augmentations de salaires réels étaient supérieures aux augmentations de productivité.

Le renversement de tendance date du milieu des années 1980. La forte poussée du chômage a limité les revendications salariales, tandis que dans le même temps, les entreprises ont fait des efforts pour substituer le capital au travail et réduire leurs coûts de production afin d'augmenter leurs bénéfices.

(Source : P.Monier, *Economie générale*, Gualino Editeur, 2001)

Q3 – A partir des courbes et du texte, remplissez le texte à trous :

En France, et dans la plupart des pays développés, le partage de la valeur ajoutée entre la rémunération des et les profits.....a connu plusieurs périodes :

- ✓ Dans les années 1950-1973, le partage est relativement..... : en gros,% de la VA pour les salariés et un peu plus de.....% pour les profits bruts. Ceci signifie que le pouvoir d'achat des salaires (salaires réels) a augmenté au même rythme que la à la suite d'un « compromis fordiste » passé entre les syndicats et les entrepreneurs (les salariés acceptaient l'organisation du travail fordiste et recevaient en contrepartie des hausses de pouvoir d'achat égales à leurs efforts).
- ✓ Des années 1973 au début des années 1980, le partage devient favorable aux..... : la part de la rémunération salariale augmente de.....points pour atteindre% de la VA et celle des profits tombe à un quart. A cette époque, le « compromis fordiste » est remis en cause et les syndicats sont suffisamment forts (le.....est faible) pour arracher des augmentations de salaires réels supérieurs à la hausse de la valeur ajoutée.
- ✓ Des années 1980 au début des années 1990, le partage devient nettement favorable aux..... : la montée du chômage et les politiques de rigueur salariale empêchent les salariés de défendre leur part du gâteau. La part des salariés diminue de.....points de la valeur ajoutée. La part des profits bruts atteint près dude la valeur ajoutée.
- ✓ Depuis les années 1990, le partage s'est relativement.....en faveur des entreprises. La part de la rémunération des salariés n'a pas retrouvé son niveau des « trente glorieuses » et représente moins de% de la VA. Le chômage, la précarité de l'emploi, l'individualisation des salaires, la faiblesse des syndicats, ont pesé en faveur d'un taux de.....élevé.

EXERCICE DE VERIFICATION

	Vrai	Faux
1. Lorsque la part des salaires dans la valeur ajoutée augmente, la part de l'EBE augmente aussi		
2. Il y a une relation négative entre la part des profits bruts et la part des salaires dans la valeur ajoutée		
3. Si la part des salaires dans la valeur ajoutée baisse on ne peut déduire que les salaires baissent		
4. Chaque année, la somme de la part des salaires et de celle de l'EBE égale 100% de la valeur ajoutée		

b) – Le partage de l'excédent brut d'exploitation ou bénéfice brut

1 – L'excédent brut d'exploitation permettra à l'entreprise de payer les intérêts qu'elle doit aux établissements de crédit, elle dégage alors un bénéfice sur lequel elle devra payer des impôts : les impôts sur les bénéfices. Les propriétaires de l'entreprise décideront alors la part du bénéfice qui sera conservée sous la forme d'épargne et celle qui sera versée aux propriétaires, les profits non distribués.

2 – L'utilisation de l'excédent brut d'exploitation des sociétés en France (en % de la VA)

	1960	1970	1980	1990	2000	2010
Intérêts nets versés	2,5	4,9	6,1	5,9	2,2	2,1
Dividendes nets versés	4,7	3,8	3,1	4,7	6,0	8,7
Impôts sur les bénéfices	4,6	3,7	3,3	3,5	4,0	2,7
Autres opérations	2,8	3,2	3,0	2,3	2,5	2,0
Bénéfices non distribués	15,6	14,4	9,0	15,9	16,5	14,7
Total EBE =	30,2	30,0	24,5	32,3	31,2	30,2

Q1 – Pourquoi l'entreprise doit-elle verser des intérêts ?

.....

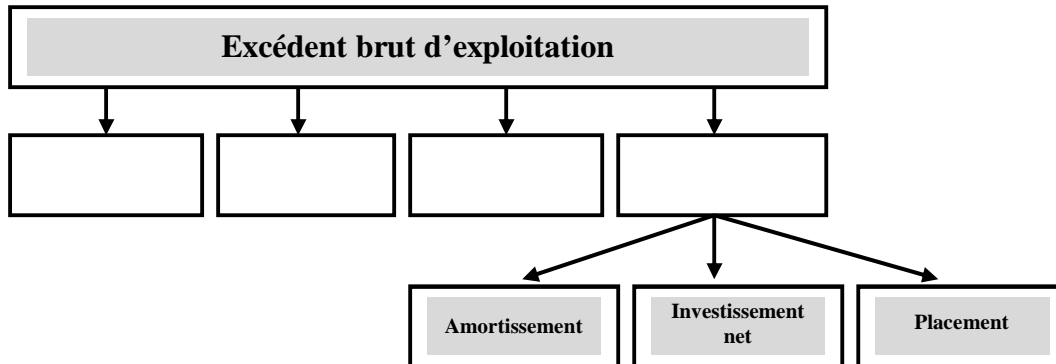
Q2 – A qui l'entreprise doit-elle verser des dividendes ?

.....

Q3 – Que peut faire l'entreprise de son bénéfice non distribué ?

-
-
-

Q4 – À l'aide du tableau, remplissez le schéma suivant :



EXERCICE DE VERIFICATION (Suite de l'exercice sur l'entreprise Andros)

L'entreprise Andros, pour mettre en place son établissement, a acheté en 2010 un équipement d'une valeur de 400 000 € qui doit être amorti en 10 ans.

- ✓ En 2010, elle paye 14 € de l'heure chaque salarié (elle en a 4 qui travaillent chacun 1 600 heures dans l'année) et verse à la Sécurité sociale 38 400 € de cotisations sociales salariales et patronales pour tous ses salariés.
- ✓ En 2011, le salaire net horaire est porté à 16 € (pour 4 salariés ne travaillant plus que 1 500 heures chacun dans l'année) et le montant total des cotisations sociales versées à 44 800 €. Les autres dépenses figurent dans son *compte de résultat* :

	2010	2011
Valeur ajoutée en €	600 000 €	720 000 €
- Masse salariale (salaires + cotisations sociales) en €		
- Impôt sur la production (taxe professionnelle, taxe d'apprentissage...)	22 000 €	19 200 €
= Excédent brut d'exploitation (Profit ou bénéfice brut) en €		
- Intérêts versés	10 000 €	10 000 €
- Dotation aux amortissements	40 000 €	40 000 €
- Impôt sur le bénéfice imposable	100 000 €	120 000 €
= Bénéfice net en €		
- Dividendes versés en €		
= Bénéfice net non distribué en €		

- Q1** – Calculez la masse salariale payée par l'entreprise pour les deux années et reportez la dans le tableau
- Q2** – Calculez l'excédent brut d'exploitation pour les deux années et reportez le dans le tableau
- Q3** – Calculez le bénéfice net pour les deux années et reportez le dans le tableau
- Q4** – Les associés décident de s'attribuer 50% du bénéfice net. Quel est le montant total des dividendes ?
- Q5** – Calculez le bénéfice net non distribué et reportez le dans le tableau.